

Rencontre avec l'AFPA mercredi 5 novembre 2025

I/ Présentation complète du groupe Afpa

L'Afpa est le **premier organisme de formation professionnelle qualifiante** en France, jouant un rôle majeur au sein du Service public de l'emploi.

1. <u>Identité et mission fondamentale</u>

Caractéristique	Détail
Nom Complet	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa)
Statut Actuel	Établissement Public Industriel et Commercial (ÉPIC) depuis le 1er janvier 2017.
Rôle Public	Membre du Service public de l'emploi (SPE), aux côtés de France Travail, des Missions Locales, des Cap Emploi et des DREETS.
Mission Première	Former à l'emploi et accompagner les publics (demandeurs d'emploi et salariés) pour les aider à se qualifier, à trouver un emploi et à se reconvertir professionnellement.

2. Historique et évolution

L'histoire de l'Afpa est intimement liée à l'évolution économique et sociale de la France :

- **1949**: Création sous forme d'association (*Association nationale pour la formation professionnelle des adultes*), initialement pour répondre aux besoins de la France en pleine reconstruction après-guerre.
- Pendant plus de soixante ans : Conservation du statut associatif.
- 1er janvier 2017 : Transformation en ÉPIC (Établissement public industriel et commercial), renforçant sa mission de service public.

3. Gouvernance et organisation du groupe

Le Groupe Afpa est structuré autour de l'ÉPIC et de ses filiales, sous la tutelle de l'État :

A. Tutelle

L'ÉPIC est placé sous la double tutelle du :

- 1. Ministère du Travail et de l'Emploi
- 2. Ministère chargé du Budget

B. Les filiales

Depuis le 1er janvier 2018, l'ÉPIC s'est doté de deux filiales sous forme de SASU (Sociétés par action simplifiée à actionnaire unique), dont il est l'actionnaire unique, afin de segmenter et spécialiser son offre :

- Afpa accès à l'emploi : dédiée à l'accompagnement et à la formation des demandeurs d'emploi.
- Afpa entreprises et salariés : dédiée à l'accompagnement et à la formation des salariés et des entreprises.

4. Offre de formation et de services

L'Afpa propose une offre de services très large, s'appuyant sur son expertise pédagogique et sa connaissance du marché de l'emploi :

Domaines d'Intervention	Détails de l'Offre
Formation	Plus de 400 parcours diplômants (permettant d'obtenir un titre professionnel reconnu par le ministère du Travail), de formations en alternance (plus de 200 métiers), de perfectionnement, et de formations réglementaires, couvrant une offre dans 14 secteurs professionnels. L'Afpa forme à environ 235 métiers.
Méthodes	Pédagogie centrée sur l'apprenant, notamment l'apprentissage en situation réelle de travail, avec des formateurs experts du métier.
Accompagnement	Prestations d'accompagnement pour les personnes éloignées de l'emploi, bilan de compétences, Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), services spécifiques pour le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).
Conseil aux Entreprises	Accompagnement des évolutions des entreprises (diagnostics RH, plans de sauvegarde de l'emploi - PSE), aide au recrutement, conseil en mobilité interne et externe, et formation de leurs salariés.
Missions de Service Public (Afpa ÉPIC)	Outre la formation, l'ÉPIC mène des missions d'expertise prospective pour anticiper les besoins en compétences sur les territoires et contribue activement à l'insertion professionnelle et sociale des publics fragiles (jeunes décrocheurs, réfugiés).

5. Chiffres clés et implantation

L'Afpa bénéficie d'une forte implantation sur le territoire français :

- Personnes formées (2024): 131 118 personnes formées ou accompagnées.
- Partenariat entreprises : Partenaire formation et conseil de plus de 8 500 entreprises.
- Implantation géographique :
 - 126 centres en France métropolitaine.
 - 13 directions régionales.
 - La direction générale est basée à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

0

II/ Échanges sur la création d'un Village de Solutions en Nouvelle-Calédonie

Aurélien Gaucherand et Alex Lenoir ont présenté le « Village des solutions » de l'AFPA, une stratégie lancée en 2018 pour coordonner acteurs de la formation et partenaires territoriaux et lever les freins à l'emploi (logement, transport, santé, parentalité, inclusion numérique). Après des phases pilotes (7 centres en 2021, 13 en 2023), la méthode a été étendue à l'ensemble des centres en 2024 via une démarche de labellisation fondée sur cinq conventions opérationnelles et un comité de pilotage. Ils ont expliqué comment ce modèle, basé sur la coproduction d'événements, l'insertion de jeunes décrocheurs et la mobilisation des entreprises, pourrait inspirer la Nouvelle-Calédonie. Les défis locaux (fracture numérique, gouvernance complexe, moyens financiers) et les pistes (lieux relais, coopération provinces/gouvernement, évaluation de politiques publiques) sont identifiés pour adapter et déployer le dispositif.

1. Concept et stratégie « Village des Solutions »

- Validé par le Conseil d'Administration AFPA en 2018, 1re orientation stratégique sur 5
- Objectif : ouvrir l'organisme à son environnement pour sécuriser le parcours global de la personne (formation + vie quotidienne)
- Ciblage de 5 freins : logement, déplacements, santé, parentalité/garde d'enfants, inclusion numérique

A. phases d'implémentation

- 2021 : lancement avec soutien de la Banque des Territoires, 7 centres en forte difficulté
- 2023 : accompagnement de 13 centres (1 par région) avec méthode affinée
- 2024 : extension à l'ensemble des centres, exigeant un socle commun de partenariats et une labellisation

B. partenariats opérationnels

- Cinq conventions signées avec associations et structures locales
- Rythme des permanences, flux d'orientation des publics, partage des responsabilités
- Deux cents partenariats pour les jeunes décrocheurs via missions locales et associations (ex. Léo Lagrange)

C.coproduction d'événements

- Salles et espaces partagés : job datings, portes ouvertes, conférences, tables rondes
- Organisation conjointe AFPA + partenaires pour mutualiser viviers publics et dynamiser l'offre
- Participation active des jeunes en décrochage (organisation, animations)

D.programme contre le décrochage scolaire

- Identification via listes nominatives des jeunes non réinscrits (600-800/an, 200 récupérés)
- Prospection par réseaux de proximité : clubs sportifs, associations culturelles/solidaires, services municipaux
- Parcours de 3 mois : pédagogie active, découverte du patrimoine, bénévolat, remobilisation

E. méthodologie de labellisation

- Comité de pilotage minimal pour prise de décision collective
- Labellisation conditionnée à : 5 conventions signées + 1 comité de pilotage
- Visite de contrôle sur pièce : existence d'un partenariat opérationnel

2. Implication territoriale et gouvernance

- Complexité des compétences : formation pro (NC+provinces), placement (provinces), orientation (État)
- Nécessité d'articuler : cadre législatif (obligation d'évaluation, fiches d'impact) et contractualisation (conventions locales)

A. défis économiques et enjeux locaux

- Baisse des moyens financiers : de 3 milliards CFP (2013) à 800 millions CFP (2024) pour la formation pro publique
- Fracture numérique : absence de matériel chez certains jeunes, besoin de lieux d'accès au numérique
- Gouvernance : provinces sensibles à leur périmètre, importance de convaincre via relais identifiés et retours d'expérience

B.réseau de lieux relais et digital

- Exemples de lieux fréquentés sans méfiance de la part des jeunes : maisons de quartier, temples, clubs de danse
- Offrir points d'accès physiques au numérique et lieux d'accueil labellisés « Village des Solutions »
- Identifier et valoriser ces espaces pour en faire des hubs de proximité

C. mobilisation des entreprises

- Clubs/labels pour entreprises engagées en recrutement inclusif
- Exemples : grande distribution (Leader Price, Décathlon), stations-service (postes de pompistes), entretien d'espaces verts
- Inspiration du RSMA : fondation et réseau d'entreprises pour l'insertion des jeunes

D. évaluation et indicateurs

- Étude d'évaluation des politiques publiques sur la formation professionnelle pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi CTC , université + CESE d
- Nécessité d'aligner indicateurs d'impact (insertion, emploi, transformation AFPA) et métriques territoriales

E. modalités de déploiement

- Impulsion centrale : gouvernement pour légiférer et contractualiser
- Engagement provincial : identifier 1 à 2 relais par province, s'appuyer sur dynamiques locales réussies
- Conquête par l'exemplarité : valoriser initiatives et rôles clés pour susciter émulation et appropriation

Conclusion

- Un village des solutions doit combiner cadre législatif contraignant et contractualisation souple
- La labellisation d'espaces existants (maisons de quartier, associations, temples) va créer des hubs territoriaux
- L'évaluation partagée et les indicateurs communs garantissent la cohérence et le pilotage de la démarche
- La mobilisation des entreprises via un label/club permet d'élargir les débouchés pour les publics fragiles
- Une impulsion centrale, relayée par des acteurs identifiés en province, est essentielle pour fédérer la coopération.